



Barème d'honoraires Transaction

Honoraires applicables pour les mandats signés à partir du
15 Janvier 2018

Prix net vendeur	Honoraires TTC
De 0 à 80 000€	10%
De 80 001€ à 135 000€	9%
De 135 001€ à 160000€	8%
De 160 001€ à 215 000€	7%
De 215 001€ à 500 000€	6.5%
≥ 500 001€	6%

Les prix affichés s'entendent en euros. Les honoraires d'agence s'entendent TTC.

Les estimations en cas de séparation ou de succession sont facturées 200 € TTC remisables sur les honoraires en cas de vente

SARL MALAYA au capital de 15000 euros- 520 699 752 000 25 R.C.S. Mont de Marsan
Carte Professionnelle Transaction et Gestion N°364 délivrée à Mont de Marsan
Garantie Financière GALLIAN 89 Rue de la Boétie 75008 Paris 120000 euros T / 140000 euros G

TARIFS DE GESTION LOCATIVE 2018

7.1 % HT SOIT 8,52% TTC

- Mise en place juridique et financière du mandat de gestion
- Quittancement des loyers
- Encaissement des loyers, charges, cautions
- Récupération des taxes d'ordures ménagères
- Délivrance des quittances
- Tenue de la comptabilité locataire
- Tenue de la comptabilité propriétaire, paiement des loyers chaque mois par virement bancaire

- Compte rendu trimestriel de gérance
- Reddition des comptes : rapport de gérance annuel (permettant de compléter la déclaration des revenus fonciers)

- Révision des loyers, réajustement des charges une fois / an selon justificatifs fournis par le bailleur
- Contrôle du congé donné par le locataire. Avis au bailleur
- Décompte locatif de fin de bail
- **Compte rendu de pré état des lieux**
 - Identifier d'éventuels travaux de réparation
 - Diminuer les frais
 - Eviter les conflits
 - Relocation facilitée
- Contrôle des obligations du locataire : assurance, entretien chaudière...
- Relance du locataire débiteur (jusqu'à la mise en demeure)
- Etablissement état des lieux entrée et sortie
- Avis de déménagement des locataires auprès du Centre des Impôts
- **Gestion des sinistres :**
 - Déclaration du sinistre, devis, expertise, suivi
 - Recouvrement de l'indemnité pour le compte du bailleur
- **Gestion technique**
 - Travaux, entretiens courants (sur devis)
 - Suivi et paiement des factures avec approbation du bailleur

Frais de relocation sur portefeuille en cas de relocation dans l'année : Remise de 20 % sur les honoraires de location et 3 mois de frais de gestion offerts.

GARANTIE SUPPLEMENTAIRE : → Avec contrat d'assurance spécifique

- Loyers impayés
- Détériorations immobilières

Contrat Insured : 2.30% sur la totalité des sommes à encaisser et selon la périodicité prévue.

Honoraires de location habitation :

Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	6.5 % du montant du loyer annuel HC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	1 % du montant du loyer HC offert pour les biens d'une surface inférieure à 30 m2

Honoraires de location commerciale : 10% TTC du montant du loyer annuel partagé par moitié à la charge de chacune des 2 parties. + honoraires de rédaction du bail par huissier partagé par moitié à la charge de chacune des 2 parties

Honoraires de location pour garage : 15% TTC du montant du loyer annuel partagé par moitié à la charge de chacune des 2 parties

Professionnels de l'immobilier, nous détenons :

- les cartes professionnelles
- une garantie des fonds encaissés
- une assurance responsabilité professionnelle

Nos honoraires de gestion ainsi que la garantie des loyers

sont intégralement déductibles de vos revenus fonciers